



## PROCÉDURE CIVILE

# La saisie des rémunérations

Comprendre et maîtriser la nouvelle saisie des rémunérations

### Objectif

Cette formation a pour but de permettre aux participants de comprendre les raisons et la portée de la déjudiciarisation de la saisie des rémunérations, de maîtriser les nouvelles étapes procédurales issues du décret du 12 février 2025, d'identifier les points de vigilance, les lacunes du texte et les questions contentieuses ouvertes.

### Thèmes abordés

Rédiger un commandement de payer et un procès-verbal de saisie ; identifier les sanctions applicables ; comprendre et distinguer les rôles respectifs du commissaire de justice répartiteur et du juge de l'exécution ; maîtriser les règles de répartition des sommes entre créanciers.

### Programme détaillé

**Partie 1 :** Les conditions préalables et le commandement de payer

- Comprendre les règles de notification
- Identifier les mentions obligatoires du commandement de payer
- Identifier les sanctions applicables : nullité, caducité, irrecevabilité
- Maîtriser l'inscription au registre numérique des saisies des rémunérations

**Partie 2 :** La phase amiable et le procès-verbal de saisie

- Comprendre la suppression de la conciliation obligatoire et le nouveau rôle amiable du commissaire de justice
- Maîtriser la désignation du commissaire de justice répartiteur et ses règles de compétence territoriale
- Savoir rédiger le procès-verbal de saisie : mentions, délais et formalités d'inscription

**Partie 3 :** L'intervention des créanciers et le paiement

- Comprendre l'absence d'effet attributif immédiat de la saisie des rémunérations
- Maîtriser les conditions et formalités de l'intervention des créanciers tiers
- Maîtriser la procédure de répartition : projet, observations, état de répartition et contestations

**Partie 4 :** Le rôle du juge de l'exécution

- Identifier les cas d'intervention du juge de l'exécution et ses pouvoirs
- Maîtriser les règles de compétence et de représentation devant le juge
- Identifier les sanctions à l'encontre de l'employeur tiers saisi



Formation animée par

**Kevin  
Castanier**

Maître de conférences  
Université de Rouen Normandie

Tarif : 330 €



Période  
Du 16 juin 2026  
au 30 juin 2027



Durée  
4 heures de formation



Public  
Avocats, Juristes



Niveau 2  
Intermédiaire :  
approfondissement  
des connaissances  
et des pratiques



Formation  
E-learning

**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





## PROCÉDURE CIVILE

# La saisie des rémunérations

Comprendre et maîtriser la nouvelle saisie des rémunérations

### Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

### Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 4 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

### Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 16 juin 2026

### Modalités d'évaluation

#### Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

#### Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

### Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

### Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com  
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Kevin  
Castanier**

Maître de conférences  
Université de Rouen Normandie

**Tarif : 330 €**



Période  
Du 16 juin 2026  
au 30 juin 2027



Durée  
4 heures de formation



Public  
Avocats, Juristes



Niveau 2  
Intermédiaire :  
approfondissement  
des connaissances  
et des pratiques



Formation  
E-learning

**Qualiopi**

processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





PROCÉDURE CIVILE

# La saisie des rémunérations

Comprendre et maîtriser la nouvelle saisie des rémunérations

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **330€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com) ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

